COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

# Revue de presse
# du 20 au 26 mai 2017

**Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI**

# Sommaire


## Coopération régionale.....3

**Les militaires de l'Océan Indien s'entrainent ensemble**

**TCO - Visite d'une délégation des Seychelles**

## Surveillance maritime.....7

**Chair of CGPCS warns maritime trade piracy threat still real**

## Santé.....9

**Le réseau SAGA comme exemple**

## Environnement.....10

**Protection de la biodiversité : La FAPBM interpelle**

**Exploitation de la biodiversité malgache : des législations en gestation**

**Biodiversité : 1 522 grenouilles Mantella aurantiaca réintroduites dans la nature**

## Tourisme.....15

**La fréquentation hôtelière progresse de 2% au 1er trimestre**

**« Un taux de croissance supérieur à 7.5 % dans le tourisme est envisageable »**

## Développement durable.....18

**« Eau et changement climatique/ les indicateurs dans la gestion intégrée de l'eau »**

# Coopération régionale

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

## Les militaires de l'Océan Indien s'entrainent ensemble
/2017/05/25/




**Dans le cadre de la coopération régionale dans l'océan Indien, les forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) et les forces armées de Madagascar organisent un exercice majeur baptisé "IVONDRO 2017", du 26 au 30 mai 2017.**

Près de 900 militaires appartenant à l'ensemble des pays de la COI (commission de l'océan Indien) – Madagascar, France, Seychelles, Maurice et Comores - seront déployés à Madagascar. Cet exercice interalliés et interarmées s'appuie sur un partenariat fructueux entre les pays participants. Il a pour but de développer l'interopérabilité des forces armées des pays membres de la COI dans le cadre d'une opération de moyenne intensité.

L'exercice " IVONDRO 2017 " s'inspire de scénarios génériques habituellement utilisés par les forces armées de la COI. Il a un caractère

complètement fictif. Ce type d'entraînement annuel se déroule alternativement en France (La Réunion ou Mayotte) et à Madagascar. Il constitue un important défi logistique pour l'ensemble des forces en raison d'une mise en place de manière simultanée par voies aérienne, maritime et terrestre. Ces exercices interarmées et interalliés sont essentiels à la formation et l'entraînement des militaires. Gages de maîtrise et de qualité, ils visent à perfectionner les savoir-faire militaires mis en œuvre dans le cadre d'opérations extérieures (OPEX) ou d'opérations d'intervention d'urgence telles que les catastrophes naturelles.

**de/www.ipreunion.com**

**http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2017/05/25/-ivondro-2017-un-exercice-franco-malgache-de-cooperation-operationnelle-multilaterale-les-militaires-de-l-ocean-indien-s-entrainent-ensemble,62636.html**

**Ci-dessous des liens pour plus d'information :**

**http://mayotte.orange.fr/actu/ocean-indien/les-militaires-de-l-ocean-indien-s-entrainent-ensemble.html**

**http://la-reunion.niooz.fr/les-militaires-de-l-ocean-indien-s-entrainent-ensemble-18762243.shtml**

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

# TCO - Visite d'une délégation des Seychelles

Vendredi 19 Mai à 22H26



**Le Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat des Seychelles, Monsieur Didier Dogley, en visite actuellement à La Réunion (du 18 au 21 mai 2017) a été reçu ce vendredi 19 mai avec les membres de sa délégation au siège du TCO. Nous publions ci-après le communiqué du TCO**

"Accompagné notamment du Maire de Victoria (David André) et de l'ambassadeur de France aux Seychelles (Lionel Majeste-Larrouy), le Ministre a été reçu dans la matinée par Madame le Maire de La Possession, Vanessa Miranville pour une visite du chantier de l'éco-quartier dans le Cœur de ville de la commune.

Les 7 membres de la délégation seychelloise ont ensuite été accueillis par le Président du TCO et ses équipes. Celles-lui leur ont présenté la collectivité, le projet phare d'Écocité insulaire et tropicale de La Réunion ainsi qu'un focus sur le retraitement des eaux usées et terres fertiles. La délégation seychelloise a manifesté un intérêt particulier pour la thématique de l'aménagement durable du territoire dans l'Ouest de La Réunion. L'occasion pour le TCO d'échanger avec l'archipel voisin sur ses projets, ses innovations et ses compétences territoriales.

Le TCO porte un intérêt certain pour la richesse des relations internationales et l'ouverture de La Réunion et de ses entreprises locales sur le bassin de l'océan Indien. L'intercommunalité tisse déjà des liens avec Madagascar sur un projet d'appui à la gestion de déchets dans le cadre de sa coopération avec l'Ile Sainte-Marie.

Le TCO soutient également les projets de coopération décentralisée menés par ses communes membres. C'est dans ce cadre qu'a été signée une convention avec la ville de La Possession en septembre 2015. Il s'agit d'une participation financière du TCO à l'étude préalable d'un système de gestion de déchets optimisé pour la ville de Victoria (capitale des Seychelles), dont notre prestataire Cycléa en assure l'expertise. La délégation seychelloise a d'ailleurs eu l'opportunité de visiter dans l'après-midi le centre de tri du TCO géré par Cycléa.
Ce projet de coopération revêt une dimension internationale et impacte plusieurs domaines clés de notre développement : l'environnement, la santé des populations, l'atténuation du changement climatique, l'économie (par la valorisation des déchets, création d'emplois, énergies renouvelables, ...), tourisme.

Une première rencontre prometteuse..."

En savoir plus sur le site du TCO www.tco.re

**http://www.ipreunion.com/tco-actualite/reportage/2017/05/19/cooperation-regionale-tco-visite-d-une-de-769-le-769-gation-seychelloise,62386.html**

# Surveillance maritime

Seychelles NATION

## Chair of CGPCS warns maritime trade piracy threat still real

*25-May-2017*

"What must we do to make sure piracy outside the coast of Somalia is stopped or is definitively eliminated? What must we continue doing? And what we the Contact Group of Piracy off the Coast of Somalia (CGPCS) must continue doing? How can we influence things so they impact on the ground in Somalia?"
These were the questions asked by Barry Faure, chairman of the CGPCS, during a press conference last week at Reflecs3 building on Bois de Rose Avenue on the still present threat of piracy in the western Indian Ocean.
The occasion was also for the group to brief the media on what they have been doing and the reason for maintaining the CGPCS.
"As Seychelles is holding the group's chairmanship for this year, in the remaining months until there is change in the monsoon, which is until end of June, we will make sure there is no attack with success conducted by pirates. Even if an attack is successful, we must prevent them from taking ships as hostage for ransom. The message we are sending is very important. We are making sure that fishing vessels and cargo ships take the necessary measures and keep their guards up," said Mr Faure.
The measures include avoiding sailing too close to Somaliland; have the necessary security on board; local fishermen should fish in designated areas and inform the Seychelles Ports Authority when they are going out.
He said they should bear in mind pirates will always be there as long as there is no stability on the grounds in Somalia. And they are waiting for the appropriate time to attack.
He also gave an overview of the CGPCS which he said is an international contact group of 80 members between governments, non-governmental organisations, shipping companies or maritime associations, created in 2010 by the United Nations (UN) but is not a UN organisation. It is an international group composed of different states and international partners like the shipping industry and transnational organisations active in the fight against piracy in this part of the world. Seychelles became in charge

of the group in January 2016, taking over from the European Union who was in charge for a two-year period from 2014-2015.
Apart from the Oceans Beyond Piracy 'State of Maritime Piracy 2016', in London early this month, another major event on the group's calendar is the CGPCS 20th Plenary of the group in Mauritius from July 5 to 7. Co-hosted by **the Indian Ocean Commission (COI)**, the session will be held under the theme 'Leaving a lasting legacy'.
"It will be a moment to once again come together to discuss progress to date of the CGPCS, providing an opportunity as well for us to understand recent events where vessels once again were at risk of hijack and crew being held hostage," said Mr Faure.
"Seychelles is the first regional state outside of the East African coast who got the responsibility to be in charge of this contact group. And this is because this remarkable leadership role on the international level Seychelles has played in the fight against piracy. It is in recognition of this role and formidable work undertaken, in collaboration with our international and regional partners, that we were given this responsibility," said Mr Faure, adding it was because of Seychelles' good management of the group that it was given another mandate this year, something he said has happened only twice since the group's existence.

To be in charge of the group is based on consensus. One proposes, another seconds and if there are no objections, the one being proposed gets the chairmanship.
"We have demonstrated the necessary capacity to mobilise the international community, bring people together, work together in a systematic way, communicate well which ended up in the publication of a newsletter every three months on activities and events of the group. Which is a good example of consensus build up," he said.
As the last attack by pirates off the coast of Somalia occurred in 2012 and was not successful, Mr Faure said many started to question the relevance of such a group now.
"Due to Seychelles' leadership of the group, it managed to bring a consensus for a plenary session where all the subjects would be addressed," said Mr Faure.
As Seychelles made sure that all members were kept abreast of happenings in the group, this was commended during the meeting on 'Oceans Beyond Piracy 'State of Maritime Piracy 2016', in London earlier this month.
During the meeting Mr Faure acknowledged that victory in the fight against piracy could not be declared as of right now as long as instability prevails in the region.
"We look to the UK to continue to lobby for us to ensure that the international community remains engaged in the fight against piracy," said Mr Faure.

The UK facilitated Seychelles participation in that London conference which launched its 2016 report on piracy in the western Indian Ocean.

**http://www.nation.sc/article.html?id=254212**

## Santé

Le Matinal Actu
www.matinal.mu | Mercredi 24 mai 2017


Veille sanitaire

# Le réseau SEGA comme exemple

**Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi, a présenté, le 22 mai à Paris, le dispositif de veille sanitaire de la COI à l'ensemble des représentants des pays membres de l'Organisation mondiale de la santé animale.**



*Hamada Madi en compagnie de Monique Eloit.*

Hamada Madi a rappelé l'origine du projet de veille sanitaire de la commission, qui remonte à l'épidémie de chikungunya de 2006. Cette épidémie, qui avait constitué un véritable fléau pour notre région, a donné lieu en 2009 à la mise en œuvre du premier projet de surveillance épidémiologique grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD). A travers ce projet, la Commission de l'océan Indien (COI) a créé un réseau régional de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA) qui a rapidement montré son utilité en matière de surveillance, de prévention et d'intervention.

Le secrétaire général a souligné que le réseau SEGA agit « comme une véritable sentinelle » : avec plus de 250 professionnels de la santé humaine et animale, il anime une veille sanitaire constante, facilite l'échange d'informations, contribue au renforcement des capacités humaines et matérielles, mobilise des expertises scientifiques en situation de crise et surtout conduit une action holistique en liant santé humaine et santé animale.

Hamada Madi a rappelé l'exemple récent de mobilisation du réseau SEGA lorsque la République de Maurice a été touchée l'année dernière par une épidémie de fièvre aphteuse qui s'est étendue sur tout le territoire et a particulièrement visé le cheptel de l'île Rodrigues. Le réseau SEGA a permis d'abord de confirmer les suspicions en facilitant la conduite de tests menant au diagnostic. L'unité de veille sanitaire de la COI et le réseau SEGA sont intervenus aussi matériellement avec l'achat d'équipements et la mise à disposition de 10 vétérinaires malgaches en appui aux services vétérinaires de Maurice.

Selon le Secrétaire général de la COI « cette action globale en santé publique, à l'échelle régionale, avec le soutien de nombreux partenaires m'apparaît tout à fait essentielle : la sécurité sanitaire est une prérequis du développement économique, du progrès social et du respect des équilibres naturels. En cela, la COI participe activement à la réalisation des objectifs de développement durable de la communauté internationale, non seulement en matière de santé, mais aussi en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté ».



*Le réseau SEGA avait été initié après l'épidémie de Chik en 2006.*

En marge de la séance plénière, Hamada Madi s'est aussi entretenu avec Monique Eloit, directrice générale de l'Office international des épizooties, et a évoqué l'importance capitale du concept de « une seule santé » pour l'avenir à long terme du réseau de veille sanitaire de la COI. Les deux responsables ont salué l'investissement financier de l'AFD qui permet la pérennisation du projet de veille sanitaire et l'adoption durable d'une approche globale en santé publique dans le cadre de la surveillance épidémiologique, mais aussi de la recherche, notamment en matière de résistance aux antibiotiques, de formation et de riposte.

Formation

# Environnement

## Protection de la biodiversité : La FAPBM interpelle

22 mai 2017



Individus, acteurs étatiques, partenaires actuels et potentiels, doivent renforcer leurs engagements dans la conservation des richesses naturelles.

**La conservation de la biodiversité unique de Madagascar nécessite la prise de responsabilité de tous les acteurs. Ce que la FAPBM rappelle aujourd'hui à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité.**

En danger. C'est l'expression qui résume le mieux la situation actuelle de la biodiversité unique de Madagascar. En effet, à cause des multiples pressions (feux de brousse, tavy, surexploitation des ressources forestières et trafics en tout genre) pesant sur cette biodiversité, les faunes et flores endémiques de Madagascar sont menacées d'extinction. Il convient de rappeler que la Grande Île fait l'écrin d'une faune et flore endémiques 90%. Car, 80% des plantes à fleurs, 95% des reptiles, 98% des grenouilles et 100% des lémuriens trouvent exclusivement leurs abris

sur l'île. L'urgence des prises de responsabilité de tout un chacun n'est donc plus à démontrer face aux menaces pesant sur la biodiversité. Ce qui motive l'interpellation de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) en cette journée internationale de la Biodiversité. Tirant donc la sonnette d'alarme, Gérard Rambeloarisoa, directeur exécutif de la FAPBM affirme que « c*ertains d'entre nous pensent à tort que nous devrions nous focaliser sur les humains au lieu de protéger les plantes et les animaux »*. Avant d'ajouter que *« ce que ces personnes ignorent, c'est que la perte latente de la biodiversité impacte leurs existences : la sécheresse due au manque de pluies, la baisse de fertilité des sols, la mauvaise qualité de l'air constituent autant de conséquences que nous subissons actuellement ».* Des propos qui résument parfaitement les faits actuels.

**Investissement**. La magnificence et l'endémicité de la biodiversité de Madagascar constituent des facteurs d'importants attraits touristiques. En effet, 70% des touristes qui visitent la Grande Île sont uniquement ici pour la Biodiversité.Ce qui démontre l'implication des faunes et flores, un capital naturel qu'il faut impérativement préserver, dans l'économie de l'île. Notamment, par la rentrée de devises et la création de milliers d'emplois grâce à l'écotourisme. Et la perte latente de cette richesse nuit considérablement à la venue des touristes, et avec cela le tarissement des sources de revenus de nombreux malgaches. Situation résumée par la précision de Gérard Rambeloarisoa comme quoi *« si la biodiversité n'est pas durable, il ne pourra y avoir de tourisme durable ».* Ce qui serait tragique pour l'économie du pays qui peine à trouver une stabilité. Il est dès lors temps que chacun à son niveau agisse et contribue, et de façon active, à la sauvegarde de la biodiversité unique de Madagascar. Et dans cette lutte, l'éducation civique et citoyenne joue un rôle majeur. Quid du renforcement des programmes sur l'éducation environnementale ?

**José Belalahy**

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2017/05/22/protection-de-la-biodiversite-la-fapbm-interpelle/

# Biodiversité : 1 522 grenouilles Mantella aurantiaca réintroduites dans la nature

20 mai 2017



Les Mantella aurantiaca sont des amphibiens de très petite taille, mesurant généralement de 2 à 3cm.

**C'est une grande première à Madagascar et dans l'histoire de la conservation des espèces endémiques menacées sur le plan mondial : réintroduire dans la nature des individus de grenouilles *Mantella aurantiaca* élevées en captivité. Une expérience inédite effectuée dans le cadre du programme de conservation de *Mantella* de la compagnie minière Ambatovy.**

Les 26, 27 et 28 avril 2017, une équipe de scientifiques et de spécialistes des amphibiens a procédé au relâchement de 1 522 grenouilles *Mantella aurantiaca*, une espèce endémique de Madagascar, uniquement retrouvée autour de Moramanga. 238 individus adultes, 635 têtards et 649 juvéniles élevés en captivité ont ainsi été introduits dans les marais de ponte dans les zones de conservation autour du site minier de la compagnie minière Ambatovy à Moramanga. Ces individus de grenouilles ont été élevés dans le centre d'élevage « *Toby Sahona* » de l'association Mitsinjo à Analamazaotra Andasibe avant d'être relâchés dans de nouveaux habitats

viables sis dans les communes rurales d'Andasibe, d'Ambohibary et de Morarano. Cette translocation est l'aboutissement d'un processus bien structuré qui s'inscrit dans le cadre du projet de repeuplement de *Mantella* dont la mise en œuvre s'étend sur une période de deux ans, d'octobre 2016 à septembre 2018. Le programme de gestion de la *Mantella aurantiaca,* quant à lui, est un programme spécial qui s'inscrit dans le cadre du programme de gestion des reptiles et amphibiens d'Ambatovy, qui a débuté en 2007 et permis, depuis, de relocaliser 14 000 individus issus de 54 espèces de reptiles et 55 espèces d'amphibiens.

**Suivi écologique.** La grenouille *Mantella aurantiaca*, une espèce endémique régionale de Moramanga et menacée d'extinction, figure parmi les espèces sur lesquelles les efforts de conservation d'Ambatovy sont particulièrement importants. *« Durant la phase de construction du pipeline destiné à transporter la boue de minerai jusqu'à Toamasina, Ambatovy a modifié le tracé pour éviter le marais de ponte des Mantella aurantiaca, témoignant l'attention particulière accordée par Ambatovy à la riche biodiversité présente dans ses zones d'intervention »,* a expliqué Josia Razafindramanana, surintendante du département environnement au sein d'Ambatovy, en marge de la cérémonie officielle de réintroduction dans la nature de ces individus de *Mantella aurantiaca,* qui s'est tenue, hier, dans les locaux de l'association Mitsinjo, à Analamazaotra Andasibe. Une fois relâchées, les grenouilles bénéficieront d'un suivi écologique de trois à cinq ans, jusqu'à ce qu'il y ait une génération reproductive.

Pour mener ce programme qu'elle a entièrement financé et qui vise à assurer la viabilité en long terme de la population de *Mantella aurantiaca* dans son site minier et ses environs, Ambatovy travaille étroitement avec divers partenaires nationaux et internationaux, ainsi que des ingénieurs indépendants mandatés par les banques prêteuses d'Ambatovy.

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2017/05/20/biodiversite-1-522-grenouilles-mantella-aurantiaca-reintroduites-dans-la-nature/

# Exploitation de la biodiversité malgache : des législations en gestation

Par Les Nouvelles sur 22/05/2017

***Le retour en termes de retombées économiques de l'exploitation de la riche biodiversité de Madagascar par des entreprises étrangères, n'est pas optimal. Le ministère de l'Environnement, de l'écologie et des forêts (MEEF) tente d'inverser cette tendance en renforçant la législation régissant le secteur.***

Il est grand temps de réagir. Des firmes étrangères, exploitant les biodiversités malgaches, s'enrichissent depuis des années sur le dos de la Grande île sans apporter aucune retombée sur l'économie du pays. Toujours est-il qu'une bonne partie de ces entreprises, après avoir obtenu les échantillons ne reviennent pas pour conclure des contrats avec le pays une fois leurs recherches abouties. Une situation qui ne peut pas durer, selon le ministre de l'Environnement, de l'écologie et des forêts (MEEF), Johanita Ndahimananara, qui a annoncé la mise en place d'une législation à part entière qui va régir ce secteur. C'était samedi dernier dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité, qui s'est tenue à Antaninarenina, placée sous le thème, « *Biodiversité et tourisme durable*».

«*Ce cadre juridique, actuellement en cours d'élaboration, a pour objet de favoriser le partage des avantages entre Madagascar et les entreprises exploitantes*», a souligné la ministre de tutelle. Cette dernière d'informer dans la foulée que de nombreux opérateurs et chercheurs internationaux ont déjà manifesté leur intérêt à collaborer avec la Grande île dans le cadre de cet investissement suivant le principe gagnant-gagnant que son département veut d'ores et déjà instaurer.

La célébration de cette Journée mondiale de la biodiversité constitue une occasion pour le ministère de tutelle ainsi que les acteurs de la protection de l'environnement, notamment la Fondation des aires protégées et de la biodiversité de Madagascar (FAPBM) de sensibiliser tout un chacun sur la protection de la biodiversité. Sachant qu'à cause des multiples pressions qui pèsent sur elle, cette biodiversité est menacée d'extinction, faisant émerger l'urgence d'agir pour sa protection.

http://www.newsmada.com/2017/05/22/exploitation-de-la-biodiversite-malgache-des-legislations-en-gestation/

# Tourisme

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

## La fréquentation hôtelière progresse de 2% au 1er trimestre



**La fréquentation hôtelière progresse de 2% avec 277 700 nuitées au 1er trimestre 2017, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 2 % par rapport au 1er trimestre 2016 selon les dernières données de l'Insee, dont nous publions le communiqué dans son intégralité ci-après.**

Avec 277 700 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, classés ou non, progresse de 2 % au 1er trimestre 2017 par rapport au 1er trimestre 2016. La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels non classés (+ 13 %) et plus modérément aux hôtels 3 étoiles (+ 2 %). À l'inverse, la fréquentation recule dans les hôtels de 4 ou 5 étoiles (- 3 %).

Les hôtels de la région Sud sont les plus dynamiques (+ 5 %). Ceux du Nord-est progressent légèrement (+ 2 %), alors que la fréquentation dans les établissements de la région Ouest est stable. Avec 59,8 % de chambres occupées, le taux d'occupation augmente de 4 points par

rapport au 1er trimestre 2016. En effet, la diminution de l'offre de chambres (- 4 %), liée à la fermeture de plusieurs établissements, se conjugue à une augmentation de 3 % du nombre de chambres occupées.

Le taux d'occupation progresse fortement dans les hôtels non classés (+ 9 points) et dans les hôtels 3 étoiles (+ 7 points). En revanche il recule légèrement dans les hôtels haut de gamme. Au 1er trimestre 2017, les hôtels classés de La Réunion et ceux non classés de plus de 5 chambres disposent d'un parc de 2 900 chambres. Plus de la moitié d'entre elles sont proposées par les 19 hôtels de 50 chambres ou plus. Les hôtels 3 étoiles représentent plus d'un quart des établissements pour 40 % du parc de chambres.

*Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :*

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;

- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 74 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 55 hôtels classés et 19 hôtels non classés

http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2017/05/24/hebergement-la-frequentation-hoteliere-progresse-de-2-au-1er-trimestre,62574.html



**Au vu des activités touristiques en ce début d'année, l'industrie devrait enregistrer un taux de croissance supérieur aux estimations. Pour le CEO de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM), les défis ne manquent pas pour autant.**

Interviewée par
Kamlesh Bhuckory
kamlesh@defimedia.info

## Jocelyn Kwok, Chief Executive Officer de l'AHRIM :

# « Un taux de croissance supérieur à 7,5 % dans le tourisme est envisageable »

**Est-ce que l'industrie du tourisme pourra-t-elle réaliser une performance meilleure que celle prévue ? Quels sont les principaux facteurs qui y contribueront?**

La dernière prévision officielle fait état d'une croissance des arrivées de l'ordre de 5 % cette année par rapport à 2016. Or, pour les quatre premiers mois de 2017, nous avons enregistré une croissance de 7,5 %. De manière générale, le taux de croissance des quatre premiers mois donne une bonne indication de ce que sera la performance de la destination pour l'année, au minimum. Donc, un taux de croissance supérieur à 7,5 % reste envisageable à ce jour.

L'un des principaux facteurs susceptibles d'expliquer cette performance est l'intérêt grandissant de l'aérien, qui se maintient cette année. Nous pouvons citer celui de KLM de Schiphol, le projet d'Air Mauritius sur Genève, les vols additionnels qu'introduisent les compagnies déjà présentes, les demandes de vols supplémentaires pour la saison haute, entre autres. La demande reste soutenue en Europe, sur les marchés allemand et anglais principalement, mais aussi sur les nouveaux marchés. La campagne Maurice 365, orchestrée par la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), apportera certainement un flux additionnel de visiteurs pendant l'hiver. Malgré les incertitudes autour des conditions du marché, nous pouvons être raisonnablement optimistes pour 2017.

**Les marchés indien et chinois sont au ralenti. Quelles mesures faut-il adopter pour doper les arrivées?**

Les deux cas sont différents. Le marché indien a connu une croissance exceptionnelle en 2016 (14,6 %) et à ce jour, il est en légère baisse (-2,7 % à fin avril). Il y a toujours de fortes chances de retrouver une croissance positive au fur et à mesure que nous avancerons dans l'année. La stratégie indienne reste de mise pour la MTPA comme pour Air Mauritius et les hôteliers.

Par contre, la situation du marché chinois est différente. Ce marché est en décroissance depuis 2016, avec le retrait de China Southern, et une activité de vente des séjours à Maurice moins florissante pour les tours opérateurs chinois. Nous avons pu étudier l'ensemble des actions possibles, et le travail de consultation et de concertation avec les autres parties concernées n'est pas terminé. Il est clair que l'articulation de l'aérien, le mode opératoire des tours opérateurs, l'hébergement approprié et le marketing de la destination doivent converger au bon moment et que ces actions doivent être orientées vers des cibles pertinentes parmi les voyageurs chinois. L'effort de croissance de ces cinq dernières années a été exceptionnel ; il convient maintenant de poursuivre notre apprentissage, de réaligner nos ressources et de mieux ancrer une communication digitale spécifique au marché chinois, afin de le rendre plus solide.

**Quel est le principal défi auquel l'industrie est confrontée aujourd'hui ?**

Il est difficile d'identifier un seul grand défi. Il y en a plusieurs et à plusieurs niveaux. L'hébergement hôtelier est en mode rattrapage. Les années de pertes opérationnelles ont été longues, les rénovations sont en retard et l'endettement s'est accru. Il faut donc consacrer de gros efforts au redressement et cela ne pourra pas se faire en deux, trois ans seulement. Il nous faut donc maintenir cette voie de croissance le plus longtemps possible.

L'industrie touristique, de son côté, fait face à un défi de compétitivité de la destination ; une compétitivité de marché qui doit compenser un prix de billet d'avion plus cher à cause de l'éloignement, par des atouts uniques. Il y en a plusieurs heureusement, mais il faut encore les valoriser et en parler.

Notre tourisme, enfin, doit pouvoir s'intégrer au modèle économique mauricien. La recette unitaire est en dessous de son potentiel réel alors que son potentiel de croissance se situe surtout en dehors de l'hébergement. Le cadre réglementaire ne donne pas suffisamment de protection aux visiteurs ; un pays dit sûr se doit d'être plus exigeant sur tous les plans. Le produit doit s'améliorer afin de pouvoir répondre aux exigences de la nouvelle génération de voyageurs – plus d'informations, aucune barrière de langues, plus de technologie, une connectivité irréprochable, plus d'occasions de photos 'iconiques' spontanées, et ainsi de suite.

**Le secteur peut-il se permettre d'investir dans de nouveaux hôtels ?**

La réponse se trouve certainement dans le calcul combinant la capacité du pays à soutenir de nouveaux hôtels, sur tous les plans – économique, social et environnemental, et la viabilité économique et financière des investissements requis. La demande est, certes, extensible à souhait, mais l'offre sera restreinte par des limites évidentes, à commencer par l'étroitesse du territoire. L'autre évidence est le facteur de saisonnalité de la destination. On accueille deux fois plus de touristes en période de pointe qu'en période creuse ; le calcul de rentabilité de l'investissement est directement affecté par ce fait.

Ceci étant, si nous regardons la croissance établie depuis 2014, un accroissement du parc hôtelier reste envisageable dans le moyen terme, et serait même encouragé au niveau du développement économique du pays.

**Est-ce qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée par manque de formation ou parce que celle-ci préfère les bateaux de croisière ?**

Oui, tous les opérateurs économiques, et non seulement dans l'hôtellerie, vous confirmeront leurs difficultés à recruter une main-d'œuvre de qualité. C'est une évidence qui va progressivement desservir le pays. Dans le cas de notre secteur, les contingents formés par l'École hôtelière n'ont pas été suffisants depuis plusieurs années, malgré la demande en forte croissance. Aujourd'hui, on compte 115 hôtels avec 13 500 chambres, un millier d'hébergements hors hôtels, environ 700 restaurants hors hôtels, et plus de 300 tour operateurs. Chacun peut vous témoigner de ses difficultés à recruter. Et bien entendu, les bateaux de croisière, les hôtels offrant des emplois à l'étranger, voire les compagnies aériennes, viennent tous puiser dans le même vivier. Le secteur BPO, concurrent direct de l'hôtellerie sur le marché du travail des jeunes, souffre aussi d'un manque de main-d'œuvre formée. Pour moi, le nombre officiel de demandeurs d'emploi est trompeur ; il y a une vraie pénurie de main-d'œuvre disponible à la sortie de notre système scolaire. Et il y a aussi un phénomène dont on parle peu, qui est l'absentéisme – mal chronique qui mine la confiance des opérateurs et des investisseurs.

La Gazette
des Comores

# Eau et changement climatique / Les indicateurs dans la gestion intégrée de l'eau

26/05/2017 admin



**Hier à Moroni, des participants du projet régional « Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), venant de six pays dont les Comores ont débattu des rapports nationaux de leurs pays sur les indicateurs dans la gestion de l'eau.**

Il faut savoir qu'à travers le monde, les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) ont été identifiés comme étant des régions à défis critiques par rapport au développement durable et à l'environnement. Ces défis comprennent, entre autres, la surexploitation et la mauvaise gestion des ressources en eau, le manque d'approvisionnement en eau potable et le niveau élevé de pollution.

A cela s'ajoute la pression de la demande relative aux besoins croissants en eau pour la production agricole, l'absence ou l'inadéquation de mesures de traitement des déchets et le manque d'accès aux services d'assainissement. Ce sont là, des facteurs qui aggravent cet état de désastre socio-économique et environnemental, désastre né des problématiques nationales mal cernées ou peu maitrisées dans l'élaboration des politiques et stratégies ou, dans leur mise en œuvre à travers les actions dans les projets et programmes de gestion des ressources hydriques des pays concernés.

La GIRE n'est pas seulement relative à la gestion des ressources physiques, il s'agit aussi de

réformer des systèmes humains pour permettre aux populations, les femmes comme les hommes, de bénéficier de ces ressources, de les protéger et de les gérer. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau est un processus global pour l'exploitation durable, l'allocation et le suivi des ressources en eau et leur usage dans le contexte social et avec des objectifs économiques et environnementaux donnés.

La rencontre d'hier avait comme objectif de faire le point sur les cadres nationaux d'indicateurs de la GIRE ainsi que de discuter sur les indicateurs régionaux définis par le projet. En effet, les pratiques nationales de surveillance sont un instrument puissant pour soutenir les politiques de l'eau. Il s'agit d'un élément clé permettant d'acquérir des connaissances générales sur la qualité de l'eau ainsi que sur les pressions induites par les activités humaines. Ceci est utile pour éclairer les décideurs qui vont orienter la politique de l'eau et prendre des décisions pertinentes concernant les mesures spécifiques à mettre en œuvre.

L'atelier a permis à l'ensemble des pays présents de voir le chemin qui reste à parcourir jusqu'à la fin théorique du projet en septembre prochain. On peut cependant dire qu'au vu des résultats déjà atteints, il est apparu que les décideurs politiques ne vont pas rester en si bon chemin et souhaiteront aller de l'avant pour insérer la trajectoire du projet dans la problématique des petits états insulaires en développement (Peid).

On peut donc penser que le comité régional du projet qui se tient ce matin à Moroni, donnera un signal en ce sens pour donner de la matière aux indicateurs proposés.

**Mmagaza**